

# Le péché et le premier épître de Jean

Et qui sont les Sadducéens d'aujourd'hui ?

Par **William Finck**

Une étrange théologie, que l'on peut caractériser comme « la chair est mauvaise » ou « le diable est la chair » s'est développée parmi certaines sectes qui se présentent elles-mêmes comme « Identité Chrétienne ». Avec cette théologie pervertie, puisque tout homme pèche (Rom. 3:23 ; 1 Jean 1:8), et puisque, comme le dit l'A.V.<sup>1</sup> dans 1 Jean 3:8 : « *Celui qui pratique le péché est du diable* », alors tous les hommes doivent être du diable ! Puis, prenant hors contexte le discours de Paul concernant les épreuves de la chair (Rom. 7:13–25), certains proclament que notre seul ennemi est la chair. Tout ceci semble évidemment parfaitement compatible au typique complexe de culpabilité du « Blanc libéral » et aux idéologies que l'on trouve dans certains segments socio-politiques de ces derniers siècles : que les hommes sont mauvais, et tout spécialement les Hommes Blancs. Ces gens ne réalisent pas que Yahweh Lui-même créa la chair de l'Homme Blanc et y ajouta Son Esprit (Gen. 1:26–27 ; 2:7), et que le Créateur bénit ces hommes et ces femmes qu'Il avait créés (Gen. 1:28 ; 5:2 ; 9:1). Il s'ensuit que ces théologiens de « la chair est le diable » blâment indirectement Yahweh Lui-même de tout les maux du monde ! Leur théologie est semblable à celle de « Calypso Louie » Farrakhan et du mouvement noir de la « Nation of Islam » : ils enseignent à leurs auditeurs attentifs que l'Homme Blanc fut créé par un scientifique noir fou !

Pourtant, un peu plus loin dans Romains, au chapitre 8, nous voyons que Paul nous avertit que ce sont d'autres forces dont nous devons être conscients, pas la chair mais « *...anges, principautés, puissances...* » et « *autres créatures [création]* » qui cherchent à nous séparer, nous les Hommes Blancs Adamiques, de Yahshua-Christ (Rom. 8:38–39). Paul clarifie ce point autre part, en Éphésiens 6:12 : « *car notre lutte n'est pas contre le sang et la chair, mais contre les principautés, contre les autorités, contre les dominateurs de ces ténèbres, contre la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes* ». Quoique toutes les erreurs de cette foule de croyants en « la chair est le diable » ne peuvent être adressées ici, nous allons examiner les commentaires de Jean sur le sujet du péché, qui se trouvent dans son épître connue sous le nom de 1 Jean. Avant de commencer, cependant, notons quelques prophéties concernant Israël et le péché :

---

1. A.V. : Authorized Version of the King James Bible.

- † Ésaïe 43:25 : « *C'est moi, c'est moi qui efface les transgressions à cause de moi-même ; et je ne me souviendrai pas de tes péchés* »
- † Ésaïe 44:21–22 : « *Souviens-toi de ces choses, ô Jacob, et toi, Israël, car tu es mon serviteur. Je t'ai formé ; tu es mon serviteur, Israël ; tu ne seras pas oublié de moi. J'ai effacé comme un nuage épais tes transgressions, et comme une nuée tes péchés : reviens à moi, car je t'ai racheté* »
- † Jér. 31:34, prophétie concernant la Nouvelle Alliance : « *Et ils n'enseigneront plus chacun son prochain, et chacun son frère, disant : Connaissez l'Éternel ; car ils me connaîtront tous, depuis le petit d'entre eux jusqu'au grand, dit l'Éternel ; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché* »
- † Jér. 50:20 : « *En ces jours-là et en ce temps-là, dit l'Éternel, on cherchera l'iniquité d'Israël, et il n'y en aura point, et les péchés de Juda, et ils ne seront pas trouvés ; car je pardonnerai à ceux que j'aurai fait demeurer de reste* ».

Demandons-nous donc : quel Israélite est exclu de ces promesses ? **Pas un seul !** Bien sûr, on peut pontifier sur les maux que certains hommes ont fait et maugréer sur la totalité des promesses de Yahweh à Israël : « *Il y a telle voie qui semble droite à un homme, mais des voies de mort en sont la fin* » (Prov. 14:12 ; 16:25). Paul était plus sage, lui qui nous dit explicitement que « *... et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : "Le libérateur viendra de Sion ; il détournera de Jacob l'impiété"* » (Rom. 11:26–27 ; cf. Ésaïe 59:20–21). En examinant l'épître de Jean, nous verrons que les enseignements de Jean sur Israël et le péché, tout comme le fait Paul, sont à l'image de ceux des prophètes.

Un mot encore avant de commencer. Les passages de 1 Jean cités ci-dessous sont de ma propre traduction, de façon à éviter certaines erreurs que l'on trouve dans la version du King James<sup>2</sup>, quoique l'on puisse certainement comparer ces traductions à celles de l'A.V. ou à d'autres traductions si on le désire, et j'encourage le lecteur à le faire. Certaines différences sont dues à des différences entre les manuscrits grecs que les traducteurs de l'A.V. utilisèrent, comparées aux plus anciens manuscrits grecs disponibles. Ma traduction suit la 27<sup>e</sup> édition du Nestle-Aland Greek New Testament (NA27). Tout d'abord, je voudrais définir trois mots grecs, à partir de la 9<sup>e</sup> édition de Liddell & Scott Greek-English Lexicon :

- ▣ ἁμαρτάνω (*hamartanō*, 264), un verbe : « ... *manquer la cible, spécialement d'un jet de lance ... 2. généralement, rater son but, faire de travers ... II. ... faire le mal, errer, pécher ...* »
- ▣ ἁμαρτία (*hamartia*, 266), un nom : « ... *une erreur, faute ... erreur de jugement ... 2. ... culpabilité, péché ...* »
- ▣ ποιέω (*poieō*, 4160), un verbe : « Utilisé dans deux sens généraux, *fabriquer et faire. A. fabriquer, produire ... 2. créer, amener à l'existence ... inventer ... II. amener, causer ... B. faire, comme dans πρόσσω ... pratiquer ... en train de faire, agir ... opérer ...* ».

---

2. Roi Jacques.

Les mots ἁμαρτάνω et ἁμαρτία sont communément *pécher* et *le péché* dans l'A.V., et afin de prévenir la confusion je les traduirai de la même manière ici. Les raisons d'indiquer la définition de ποιέω deviendront évidentes plus loin. ποιέω n'est pas un verbe spécial puisqu'il apparaît plus de 600 fois dans le Nouveau Testament, dans des contextes divers. Passons maintenant à la traduction et discutons certains passages concernant le péché à partir de l'épître de Jean :

**1 Jean 1:5– 2:2 :**

*« Et c'est ici le message que nous avons entendu de Lui et que nous vous annonçons : que Yahweh est lumière et qu'il n'y a pas de ténèbres en Lui. Si nous déclarons que nous avons communion avec Lui et que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons et ne pratiquons [ποιέω] pas la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière comme Il est dans la lumière, nous communions les uns avec les autres et le sang de Son fils Yahshua nous lave de tout péché [ἁμαρτία]. Si nous déclarons que nous n'avons pas de péché [ἁμαρτία], nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. Si nous admettons nos péchés [ἁμαρτία], Il est est fidèle et juste, pour renvoyer nos péchés [ἁμαρτία] pour nous et pour laver de toute iniquité. Si nous déclarons que nous n'avons pas péché [ἁμαρτάνω], nous faisons [ποιέω] de Lui un menteur et Son verbe n'est pas en nous. Mes enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez [ἁμαρτάνω] pas. Et si l'un pêche [ἁμαρτάνω], nous avons un Avocat dans le Père : le juste Yahshua-Christ. Et Il est la propitiation pour nos péchés [ἁμαρτία] ; pas seulement pour les nôtres mais pour la société entière ».*

Ici, les enseignements de Jean concernant les Israélites et le péché sont absolument identiques à ceux de Paul, tels ceux trouvés en Rom. 3:21–26. Nous voyons ici une harmonie parfaite avec les propos des prophètes, comme ceux cités ci-dessus, que tous les Israélites qui acceptent Yahshua-Christ le Rédempteur seront lavés de leurs péchés. Bien entendu, aucune autre race ne bénéficie de cela puisque ce fut prophétisé pour Israël seulement et une alliance avec Israël seulement. La société de 1 Jean 2:2 est la société adamique, les nations blanches d'Europe et — à cette époque — le Proche et le Moyen-Orient et les côtes méditerranéennes, nations descendues des Israélites de l'Ancien Testament ainsi que de quelques familles d'Adamiques de la Genèse 10. Pour 1 Jean 2:3–6, voir l'épître de Jean, 14:15, et pour 1 Jean 2:7–11, voir Jean 13:34–35.

**1 Jean 2:12–14 :**

*« Je vous écris, enfants, parce que vos péchés [ἁμαρτία] vous sont pardonnés par Son nom. Je vous écris, pères, parce que vous con-*

*naissez Celui qui est dès le commencement. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le Méchant. Je vous écris, petits enfants, parce que vous connaissez le Père. Je vous ai écrit, pères, parce que vous connaissez Celui qui est dès le commencement. Je vous ai écrit, jeunes gens, parce que vous êtes forts, et que la parole de Yahweh demeure en vous, et que vous avez vaincu le Méchant ».*

Parlant aux enfants en 2:12, Jean doit vouloir dire que leurs péchés, passés, présents, et futurs, sont remis : car ils pourraient difficilement avoir déjà péché ! L'expression « le Méchant » dans les versets 13 et 14 est τὸν πονηρόν, masculin singulier à l'accusatif de ὁ πονηρός. Tandis que πονηρός est un adjectif, *méchant* ou *malfaisant*, avec l'article c'est un substantif : un groupe de mots qui fonctionnent comme un nom, et lorsqu'il est au masculin il doit être traduit comme un nom masculin, « le Méchant » ici. L'expression apparaît ailleurs dans le Nouveau Testament dans ce contexte en Matthieu 6:13 ; 13:19, 38 ; Luc 6:45 ; 11:4 ; Jean 17:15 ; Éph. 6:16 ; 2 Thess. 3:3 et en 1 Jean ici et en 3:12 et 5:18, 19. Dans aucun de ces cas il n'est possible de substituer « la chair » pour « le Méchant », comme le prétendent les avocats de la théorie « le diable est la chair ».

#### **1 Jean 2:15–17 :**

*« N'aimez pas la société, ni les choses qui sont dans la société : si quelqu'un aime la société, l'amour du Père n'est pas en lui ; parce que tout ce qui est dans la société, la convoitise de la chair et la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, n'est pas du Père, mais est de la société ; et la société s'en va et sa convoitise, mais celui qui fait [ποιέω] la volonté de Yahweh demeure éternellement ».*

À la lecture de ce passage, il faut noter que bien que Yahweh créa toutes choses, Il ne peut certainement pas être blâmé pour ces choses dans la société, ou ceux dans la société qui ont conçu des choses pour eux-mêmes hors de Ses Lois. Comparez ce passage à Rom. 12:2 ; 1 Cor. 7:31–34 ; Éph. 2:2 ; Jacques 4:4 et 2 Pierre 1:4 et 3:4–12.

Jusque là Jean a discuté d'Israël, du péché et des relations qu'Israël a avec Yahweh par le Christ. Ensuite, il introduit un autre élément de discussion : ceux qui sont des anti-Christ. Gardez à l'esprit que χριστός (5547), l'adjectif grec qui, lorsqu'il est utilisé avec l'article en tant que nom, est translittéré « Christ » ou « le Christ », est plus exactement *l'Oint*, et donc « anti-Christ » est littéralement *l'anti-Oint*, avec ici aussi l'article comme substantif.

**1 Jean 2:18–21 :**

*« Petits enfants, c'est la dernière heure ; et comme vous avez entendu que l'anti-Christ vient, maintenant aussi sont nés beaucoup d'anti-Christ, par quoi nous savons que c'est la dernière heure : ils sont nés de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous ; mais c'est afin qu'ils soient manifestés comme n'étant pas des nôtres. Et vous, vous avez l'onction de la part du Saint et vous connaissez toutes choses. Je ne vous ai pas écrit parce que vous ne connaissez pas la vérité, mais parce que vous la connaissez et qu'aucun mensonge ne vient de la vérité ».*

Les anti-Christ « sont nés » : le verbe est γίγνομαι (1096) et Liddell & Scott le définissent comme :

*« Sens radical, venir à l'existence ... 1. de personnes, être né ... 2. de choses, être produit ... 3. d'évènements, se produire, arriver, survenir... ».*

Nous voyons donc que les anti-Christ ne sont pas des produits de quelque chose mais sont nés : c'est génétique ! La phrase de Jean en 2:19 décrit parfaitement le Juif Cananéen-Édomite. Vous pouvez comparer son évangile en 8:33–47 ; 10:26 et Paul en Romains 9:1–13 et 20–22.

**1 Jean 2:22–27 :**

*« Qui est le menteur, sinon celui qui nie que Yahshua est le Christ ? Celui-là est l'anti-Christ, qui nie le Père et le Fils ! Quiconque nie le Fils n'a pas non plus le Père ; celui qui agrée avec le Fils a aussi le Père. Vous, ce que vous avez entendu dès le commencement doit demeurer en vous : si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous, vous aussi vous demeurez dans le Fils et dans le Père. Et voici la promesse que Lui nous a promise : la vie éternelle. Je vous ai écrit ces choses touchant ceux qui vous séduisent ; et pour vous, l'onction que vous avez reçue de Lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne ; mais comme Sa même onction vous enseigne à l'égard de toutes choses, et qu'elle est vraie et qu'elle n'est pas mensonge, alors selon qu'Il vous a enseignés, vous demeurerez en Lui ».*

Au premier siècle, comme aujourd'hui, il était très difficile de faire la différence entre le bon grain et l'ivraie, à cause des mariages mixtes entre des Cananéens, des Hittites et des Édomites avec des vrais Judéens adamiques, des Grecs, des Romains

et d'autres Blancs. Jean nous dit ici que l'Évangile est le filtre par lequel les enfants de Yahweh se reconnaissent des autres. Ceux qui sont en plein agrément avec le message des Évangiles sont les enfants de Yahweh. Dans le second épître de Jean, en 2 Jean 9–11, on trouve : « *Quiconque mène en avant et ne demeure pas dans la doctrine du Christ, n'a pas Yahweh. Celui qui demeure dans la doctrine, celui-là a le Père et le Fils. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez pas, car celui qui le salue participe à ses mauvaises œuvres* ». Ce passage devrait être comparé à Matthieu 4:4 ; Luc 6:46–49 ; 1 Tim. 6:3–5 et 1 Pierre 4:17, où nous constatons une parfaite cohérence en la matière. De nos jours, beaucoup de soi-disant « Chrétiens » professent le Christ mais ne savent pratiquement rien de ce qu'Il nous a véritablement enseigné, et leur profession de foi est donc vaine. Une fois que vous examinez scrupuleusement des paraboles telles celle du bon grain et de l'ivraie (Matt. 13:24–30, 36–43), vous devez réaliser qu'il n'existe pas de véritables « Juifs pour Jésus ». Lorsque vous examinez la parabole du filet (Matt. 13:47–48) et constatez que les poissons sont séparés par « espèces » ou *racés*, ou celle des brebis et des chèvres (Matt. 25:31–46), où les brebis sont des nations (des ethnies), les chèvres des nations (de même), et où tous les gens seront divisés de cette façon, et que vous vous tournez vers ces soi-disant « Chrétiens » pour leur dire la vraie signification de ces choses, ils commencent à nier l'Évangile du Christ ! Et pourtant ce ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres, quoiqu'ils soient parfaitement clairs et puissants.

### 1 Jean 2:28–29 :

*« Et maintenant, enfants, demeurez en Lui, afin que, quand Il sera manifesté, nous ayons de l'assurance et que nous ne soyons pas couverts de honte par Lui à Sa venue. Si vous savez qu'Il est juste, sachez que quiconque pratique [ποιέω] la justice est né de Lui ».*

La race adamique a organisé des systèmes de lois et de justice à travers toute son histoire, de l'aube de la civilisation dans l'ancien Sumer jusqu'à ce jour — en dépit du fait qu'aujourd'hui, comme dans le passé, Satan (les Juifs et associés héréditaires) a empoisonné nos systèmes légaux ici comme en Europe. Paul, parlant aux Israélites et comparant l'Israël « perdu » aux Judéens du premier siècle, dit aux Romains : « *Car tous ceux qui ont péché sans loi, seront aussi lavés sans loi ; et tous ceux qui ont péché sous la loi, seront jugés par la loi (car ce ne sont pas les auditeurs de la loi qui sont justes devant Yahweh, mais ce sont ceux qui accomplissent la loi qui seront jugés justes ; car quand les nations qui n'ont point de loi font naturellement les choses de la loi, n'ayant pas de loi, elles sont une loi elles-mêmes, et elles montrent l'œuvre de la loi écrite dans leurs cœurs, leur conscience rendant en même temps témoignage, et s'accusant entre elles, ou aussi défendant l'accusé), au jour où Yahweh jugera par Yahshua-Christ les secrets des hommes, selon mon évangile dans Yahshua-Christ* » (Rom. 2:12–16). Par « loi » Paul parle ici de la Loi Divine : celle

délivrée par Moïse, que les tribus « perdues » d’Israël ne connaissent plus. Paul montre ici que les Romains accomplissaient en partie la prophétie en Jér. 31:33, dans leur volonté de codifier des lois équitables et de créer un système de justice. En contraste, le Juif édomite, qui possède la loi et la lit mais ne la pratique pas, puisqu’elle n’est pas inscrite dans son cœur, sera jugé par la loi et condamné ! Ce même message est clair dans beaucoup de conversations que Yahshua eut avec ceux de Jérusalem.

### 1 Jean 3:1–3 :

*« Voyez quelle sorte d’amour le Père nous a donné, que nous soyons appelés enfants de Yahweh ; et nous le sommes. C’est pourquoi la société ne nous connaît pas, parce qu’elle ne L’a pas connu. Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Yahweh, et ce que nous serons n’a pas encore été manifesté ; nous savons que quand Il sera manifesté, nous Lui serons semblables, car nous Le verrons comme Il est. Et quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme Lui est pur ».*

Considérant 3:1, Adam est le fils de Yahweh (Luc 3:38), comme le sont tous les descendants d’Adam, et Paul le dit aux Grecs d’Athènes (Actes 17:28), eux qui étaient des Japhétites, descendants de Javan (Gen. 10:2). Mais de tous les descendants d’Adam, seuls les enfants d’Israël furent reconnus spécifiquement en tant qu’enfants de Yahweh, voir Deut. 14:1 ; Ésaïe 43:6 ; 45:11 ; Osée 1:10. Dans le contexte biblique approprié, Jean 1:12 doit se lire : *« Mais à tous ceux qui L’ont reçu, Il leur a donné l’autorité que les enfants de Yahweh doivent atteindre, à ceux qui croient en Son nom »*. Le mot souvent traduit par « adoption » en Rom. 8:15, 23 ; 9:4 ; Gal. 4:5 et Éph. 1:5 est υιοθεσία (5206), qui est littéralement *le placement d’un fils ou la position d’un fils*, et comme nous le dit Paul, cette position est pour les Israélites qui acceptent la Nouvelle Alliance et l’Évangile de Yahshua-Christ. Pour 1 Jean 3:2 voir 1 Cor. 15:50–54 et 2 Cor. 3:18. Pour 1 Jean 3:3 voir 1 Cor. 6:9–11 ; 2 Cor. 7:1 ; Éph. 5:26–27 ; Hébr. 2:11 ; 10:10–11 ; Jacques 4:8 et 1 Jean 1:7–9.

### 1 Jean 3:4–12 :

*« Quiconque pratique [ou “crée”, ποιέω] le péché [ἁμαρτία], pratique [ou “crée”, ποιέω] aussi l’iniquité, et le péché [ἁμαρτία] est l’iniquité. Et vous savez que Lui a été manifesté, afin qu’Il ôtât nos péchés [ἁμαρτία] ; et il n’y a point de péché [ἁμαρτία] en Lui. Quiconque demeure en Lui ne pèche pas [ἁμαρτάνω] ; quiconque pèche [ἁμαρτάνω] ne L’a pas vu, ni ne L’a pas connu. Enfants, que personne ne vous égare : celui qui crée [ou “pratique”, ποιέω] la justice est juste, comme Lui est juste. Celui qui crée [ou “pratique”,*

*ποιέω] le péché [ἁμαρτία] est du Faux Accusateur [ou “diable”], car dès le commencement le Faux Accusateur pèche [ἁμαρτάνω]. C’est pour ceci que le Fils de Yahweh a été manifesté, afin qu’Il détruise les œuvres du Faux Accusateur. Quiconque est né de Yahweh ne crée [ou “pratique”, ποιέω] pas le péché [ἁμαρτία], car la semence [σπέρμα, sperme] de Yahweh demeure en lui, et il ne peut pas pécher [ἁμαρτάνω], parce qu’il est né de Yahweh. Par ceci sont rendus manifestes les enfants de Yahweh et les enfants du Faux Accusateur : quiconque ne crée [ou “pratique”, ποιέω] pas la justice n’est pas de Yahweh, et celui qui n’aime pas son frère. Car c’est ici le message que vous avez entendu dès le commencement, que nous nous aimions l’un l’autre, non comme Caïn, qui était du Méchant et tua son frère. Et il le tua avec délice, parce que ses œuvres étaient mauvaises et que celles de son frère étaient justes ».*

Tous les hommes pêchent, comme le dit Jean lui-même ci-dessus en 1:10, comme le dit aussi Paul en Rom. 3:23, et donc Jean ne veut pas dire ici que tous les hommes sont nés du Faux Accusateur. Les enfants d’Israël, qui sont les enfants de Yahweh, ont un Avocat dans la personne de Yahshua-Christ, même s’ils pêchent, comme le dit Jean dans son épître en 2:1–2 et 12. Mais ici Jean utilise une phrase qu’il n’a pas utilisée au chapitre 2 sur le péché. Là où plus tôt seul le verbe ἁμαρτάνω est utilisé pour décrire l’acte de pécher, ici le verbe ποιέω est utilisé en conjonction avec le nom ἁμαρτία pour décrire la *pratique*, ou même la *création* du péché, en 3:4, 8 et 9, et donc l’intention de Jean doit être ici distinguée de, et comprise dans le contexte de, ses remarques précédentes concernant Israël et le péché. Il devrait être évident ici que Jean fait référence non au pécheur occasionnel, mais aux auteurs du péché. Jean ne parle pas du pauvre fou qui désire et achète une revue ou une vidéo pornographique mais du pornographe lui-même ; non du pauvre homme malade qui se tourne vers les drogues, mais du fabricant de ces drogues ; non de l’homme désespéré qui emprunte à un taux usuraire, mais de l’usurier lui-même. Tous les hommes ont des faiblesses dans lesquelles ils tombent de temps à autre (notez l’avertissement de Paul en Gal. 6:1), mais celui qui se laisse tenter par ce genre de faiblesse n’est certainement pas « du Faux Accusateur », et aucun Israélite n’est « du Faux Accusateur » ! Les auteurs ou créateurs du péché sont du Faux Accusateur, et l’Histoire nous révèle qui ils sont. Les flatteurs et ceux qui encouragent au péché sont les Méchants, non ceux qui sont faibles !

Ici, comme nous l’avons vu ci-dessus dans le chapitre 2, les termes ὁ διάβολος et ὁ πονηρός sont tous les deux des substantifs et doivent être traités comme des noms masculins singuliers : le Faux Accusateur et le Méchant respectivement. Que ce ὁ διάβολος, généralement *le diable* dans l’A.V., soit un épithète pour Satan, le Serpent, etc. est évident d’après Rév. 12:9 et aussi dans la traduction grecque de la Septuagint de l’Ancien Testament où ὁ διάβολος traduit l’expression hébraïque, qui est également un substantif, pour *le Satan*, en Job 1:6–12 ; 2:1–7 et Zach. 3:1–3. En 1 Chron. 21:1, le mot est un substantif, mais sans l’article dans la Septuagint, donc

simplement *un* Faux Accusateur, comme le mot est aussi utilisé dans le Nouveau Testament en Jean 6:70. Lorsque Jean dit que « *le Faux Accusateur pêche dès le commencement* », il ne peut que se référer au récit de la Genèse et aux événements causés par le Serpent qui y sont enregistrés. La parabole du bon grain et de l'ivraie nous dit que le bon grain sont les fils du Royaume, semés par le Fils de l'Homme, et que l'ivraie sont ceux semés parmi le bon grain par le Faux Accusateur. Cela ne peut s'être passé que lors des événements relatés en Genèse chapitre 1 à 3, après la création d'Adam — le bon grain — et la séduction d'Ève — créant de l'ivraie parmi le bon grain, la race de Caïn — et Rév. 12:9 nous dit que le Faux Accusateur est le Serpent, « ce serpent ancien », qui ne peut être que le Serpent de Genèse chapitre 3 ! On peut se référer à Gen. 4:1, bien que l'on puisse démontrer que l'Hébreu de ce verset est corrompu, et même mal traduit, et donc qu'on ne peut s'y fier. Plusieurs récits anciens, quoique apocryphes, réfutent Gen. 4:1 pour nous, tout comme le font les targums araméens. Caïn était « du Méchant » parce qu'il était l'enfant du Serpent. Le mot grec ἐκ (1537), « *sorti de, originaire de, de* » (Thayer), utilisé au génitif pour une personne, comme c'est le cas ici, dénote « *. . . génération, naissance, race, lignage, nativité. . .* » (Thayer, ἐκ, II., 1.) **ici comme dans toutes les Écritures**. Les descendants de Caïn (Gen. 4:16–24 ; 15:19–21 ; 1 Chron. 2:55) sont la semence du Serpent, et les descendants de Seth (Gen. 4:25–26 ; 5:1 et suiv.) la semence de la femme mentionnée en Gen. 3:15.

Beaucoup de gens se moquent de l'idée qu'il y ait eu une race ici sur Terre avant Adam. Mais l'examen du texte de Genèse 1:26 nous révèle que Yahweh n'était pas seul lors de la création d'Adam. Rév. 12:7–9 montre qu'il y eut une rébellion contre Yahweh de la part d'« anges » qui ne se trouve pas dans nos archives historiques (mais le texte de la Révélation dont nous parlons ici trouve ses parallèles dans les mythes égyptien et grec), et qui a pu se produire avant même l'arrivée d'Adam sur notre planète ! Il existait, comme le révèle la paléontologie, beaucoup de races d'hommes sur la Terre avant Adam, et aucune trace de leur création par Yahweh. Ces anges de Rév. 12 sont ceux que Yahshua-Christ — qui est Yahweh dans la chair — devait avoir à l'esprit quand Il dit : « *Je voyais Satan tombant du ciel comme un éclair* » (Luc 10:18). Jude les appelle « *les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre demeure* » et de nos jours nous ne les voyons plus parce que « *Il [Yahweh] [les] a réservés dans des liens éternels, sous l'obscurité, pour le jugement du grand jour* » (Jude 6). Cependant, leurs descendants sont parmi nous aujourd'hui, et nous les connaissons sous le nom de Juifs, Arabes et autres « races » mixées non-adamiques dans le monde. Parmi eux sont les « serpents et scorpions » de Luc 10:19, directement reliés par le Christ au Satan qui tomba des cieux en 10:18 ! Les Juifs édomites sont souvent appelés une *race* de vipères ou de serpents, par ex. Matt. 3:7 ; 12:34 ; 23:33 et Luc 3:7. En Jean 8:44, Yahshua déclare aux Juifs édomites que leur véritable père est le Faux Accusateur, qui est le Serpent. En Luc 11:47–51, Il leur dit que leur race (pas « génération ») est responsable du sang des prophètes, en commençant par celui d'Abel. Seul Caïn est responsable du versement du sang d'Abel, et les Édomites descendent de Caïn à travers les épouses d'Ésaü, comme nous le lisons dans le récit de la Genèse, où nous voyons Ésaü se marier à des Cananéennes (Gen. 36), tribu qui s'était mixée avec des Caïnites (Gen. 15:19--21). Luc 10:18–19 nous démontre que ce peuple

du Serpent est connecté aux anges déchus, tout comme en Rév. 12:1–9 : car seul Hérode le Juif Cananéen, roi de Judée, joua le rôle du dragon dans sa tentative d'assassinat du Christ enfant (Matt. chap. 2).

Dans l'épître de Jude, les apôtres discutent de « *certaines hommes* » qui « *se sont glissés [parmi nous], inscrits jadis à l'avance pour ce jugement, des impies* » et qui donc ne peuvent être des Israélites (comparer Actes 20:29 ; 1 Pierre 5:8–9 ; 2 Pierre 2:1–22 et Jean 10:1, 26), et ces hommes sont ceux qui « *changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul Maître Yahweh et notre Prince Yahshua* » (Jude 4), voir aussi 1 Jean 2:12–27. Comme nous le dit Jean, les anti-Christ sont nés tels (1 Jean 2:18). Dans son épître, Jude décrit la corruption de ces hommes, et une grande partie du matériel que Jude utilise vient du livre « apocryphe » d'Énoch, éliminé de nos Bibles, mais que l'on peut trouver néanmoins. Non seulement Énoch est souvent cité dans l'épître de Jude, mais ce livre est cité également des dizaines de fois par Jacques, Pierre et Paul, dans la Révélation et dans les Évangiles. La version Nestle-Aland *Novum Testamentum Graece*, dans son appendice nommé « *Loci Citati Vel Allegati* », montre 65 citations de, ou allusions à Énoch dans le Nouveau Testament. Jude cite Énoch directement aux versets 14–15 de son épître, en condamnation de ces hommes : « *Or Énoch aussi, le septième depuis Adam, a prophétisé de ceux-ci, en disant : Voici, Yahweh est venu au milieu de Ses myriades de Saints, pour exécuter le jugement contre tous, et pour condamner tous les impies d'entre eux de toutes leurs œuvres d'impiété qu'ils ont impieusement commises et de toutes les [paroles] dures que les pécheurs impies ont proférées contre Lui* ».

Dans 1 Énoch chapitres 6–11, que Jude cite, et qu'il accepte sans aucun doute comme faisant partie des Écritures, ces anges déchus sont appelés à la fois « anges » et « veilleurs », et en parallèle avec Genèse chapitre 6 nous voyons aussi que ces anges sont blâmés pour leur introduction auprès des hommes de toutes sortes de méthodes et technologies pour inciter ces hommes au péché. Ils sont aussi responsables du mélange des espèces. Nous trouvons ceci : « *. . . Agis contre les bâtards et les réprouvés, et contre les enfants de la fornication : et détruis [les enfants de fornication et] les enfants des veilleurs d'auprès des hommes. . .* » (1 Énoch 10:9, édition Charles). Nous trouvons également : « *En ces jours-là, ils seront amenés à l'abysse de feu : [et] au tourment et à la prison dans laquelle ils seront confinés à jamais. Et quiconque sera condamné et détruit sera dès lors attaché avec eux jusqu'à la fin de toutes les générations. Et détruis tous les esprits des réprouvés et les enfants des veilleurs, car ils ont trompé les hommes. Détruis toute mauvaise chose de la face de la terre et fais cesser toute mauvaise œuvre : et fais que la plante de justice et de vérité apparaisse. . .* » (1 Énoch 10:13–16).

Le Nouveau Testament identifie pleinement pour nous les enfants des veilleurs, si seulement nous voulons bien le croire. Bien que les enfants d'Adam ne soient pas parfaits, nous avons un Avocat dans la personne de Yahshua-Christ. Il est l'Arbre de Vie que les enfants d'Adam doivent embrasser et dont ils doivent se nourrir s'ils veulent vivre (Gen. 3:22 ; Jean 6), et les enfants d'Israël n'ont maintenant plus d'autre but dans l'existence ! Judas Ish Keriot, étant un Cananéen (et donc un

« diable », Jean 6:70–71), n'avait pas de protection ou d'Avocat pour ses mauvaises œuvres, voir Matt. 26:24–25 ; 27:3–5 ; Marc 14:21, 41, 44 ; Luc 22:22 ; Jean 8:21–24. Aucune autre « race », ni les Juifs édomites, ni aucun peuple arabe (mixé), ne possèdent un tel Avocat : et Énoch nous dit explicitement qu'ils seront tous détruits, tout comme Yahshua-Christ Lui-même nous le dit, à propos des nations « chèvres » en Matt. 25:32–46, le peuple « de la balle » de Matt. 3:12 et Luc 3:17 ; l'« ivraie » de Matt. 13:40.

Qui est aujourd'hui à Hollywood, New York, et dans nos centres commerciaux, qui introduit toutes sortes de péchés dans le monde ? Qui a été au contrôle de nos systèmes bancaires, de nos économies, et qui a organisé nos guerres ? Qui possède le contrôle de nos média et même le contrôle de nos institutions académiques ? Qui sont les propagateurs du « multiculturalisme », de la « diversité » et qui sont donc les auteurs de notre destruction prochaine ? Jude nous dit de ces êtres qu'ils furent faits pour la fornication, c'est-à-dire le mixage racial, et pour la poursuite de « chair étrangère », du « chemin de Caïn » et de l'« erreur de Balaam » (Jude 7,11), qui sont tous reliés. Les enfants du diable, les auteurs du péché, sont sûrement le sujet de 1 Jean 3:4–12. Tous ceux qui affirment que « le diable est la chair » **ne sont rien d'autre que les Sadducéens modernes** (Actes 23:8) qui, dans leur vanité, prétendent être Chrétiens ! Actes 23:8 dit, en partie : « *car les Sadducéens disent qu'il n'y a pas... ni ange, ni esprit...* ». N'est-ce pas justement la même doctrine que les croyants au « pas de Satan » promeuvent ? **Qu'est-ce qui les distingue donc des Sadducéens ?** Et les Sadducéens n'étaient-ils pas encore plus vils que les Pharisiens ?

Une des plus grandes astuces dans la guerre est d'inventer un moyen d'aveugler l'ennemi de telle façon qu'il ne croie pas en votre existence. L'église romaine sert involontairement (?) de couverture aux Juifs en prétendant que Satan n'est rien d'autre qu'un homme de paille. Les croyants en la doctrine du « pas de Satan » ou « le diable est la chair » font de même : permettre au vrai Satan — les Juifs — de se cacher derrière un voile de confusion. Agissent-ils par ignorance, ou savent-ils exactement ce qu'ils font ?